

# REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE MIRI



## Indexation



**ESJI**  
www.ESJIndex.org

Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index



\*

REVUE SEMESTRIELLE / N° 008 / JUIN 2025

ISSN : 1987-1538

E-mail : revuemiri09@gmail.com

Tel. +237 6 99 56 34 79 / +223 75 35 97 82

Bamako - Mali

## **PRESENTATION DE LA COLLECTION**

La Revue Internationale de Philosophie (Miri) est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de renforcer et d’innover la recherche en histoire de la philosophie, philosophie de la logique, philosophie du langage, métaphysique, épistémologie, philosophie des sciences, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie du droit, histoire des idées, philosophie de l’environnement, théologie et en ontologie.

**Les objectifs généraux de la revue** portent sur la valorisation de la recherche Philosophique à travers le partage des résultats d'avancées scientifiques, l'innovation thématique, et la culture de l'esprit critique.

**Son objectif spécifique** est de redynamiser la production des thématiques pertinentes sur les réalités sociales africaines, les théories de la connaissance, la philosophie du développement, la philosophie des médias, la crise de l'identité de l'Afrique moderne, la philosophie de l'information et la pensée philosophique africaine.

## **EQUIPE EDITORIALE**

### **Directeur de Publication**

Pr Belko OUOLOGUEM (Mali)

### **Directeur Adjoint**

Pr Sékou YALCOUYE (Mali)

#### **• Comité scientifique et de lecture**

Pr Mahamadé SAVADOGO (Professeur des universités, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Yodé Simplice DION (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan),

Pr Jean Maurice MONNOYER (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Mounkaïla Abdo Laouli SERKI (Professeur des Universités Abdou Moumouni de Niamey)

Pr Samba DIAKITÉ (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Isabelle BUTERLIN (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Yao Edmond KOUASSI (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Akissi GBOCHO (Professeur des universités Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Pr Gbotta TAYORO (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan)

Pr Blé Marcel Silvère KOUAHO (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Abdoulaye Mamadou TOURE (Professeur des universités UGLC SONFONIA, Conakry, Guinée)

Pr Jacques NANEMA (Professeur des universités Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Nacouma Augustin BOMBA (Maitre de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maitre de conférences, ENSup, Mali)

Dr Souleymane KEITA (Maitre de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Comité éditorial**

Pr Sigame Boubacar MAIGA (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Siaka KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim Amara DIALLO (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Oumar KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Amadou BAMBA (Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Dr Eliane KY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Samba SIDIBE (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

M. Souleymane COULIBALY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Rédacteur en chef**

Dr Mahmoud ABDOU (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

- **Coordinatrice**

Dr Palaï-Baïpame Gertrude (Histoire, Université de Douala, Cameroun)

- **Coordinateur adjoint**

M. Fousseyni BAGAYOKO (Informaticien, responsable technique de la Revue)

## POLITIQUE EDITORIALE

La revue internationale de Philosophie (MIRI) est une revue qui paraît deux (2) fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie et des sciences humaines. Revue MIRI publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique et des études critiques.

*« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. »*

(Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES)

- ✓ La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
- ✓ Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année.
- ✓ Tous les manuscrits soumis à la revue MIRI sont évalués par au moins trois chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs.
- ✓ Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant poursuite du reste de la procédure.
- ✓ Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.
- ✓ Chaque auteur reçoit son Tiré à part dès la publication du numéro.
- ✓ Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue MIRI.
- ✓ Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

## **SOMMAIRE**

### ***Toussaint Kouame N'GUESSAN***

Panser la corruption en Afrique à l'aune du penser de Machiavel.....1

### ***Salifou DJIGUEMDE***

Les défis d'une culture de la rationalité face aux systèmes de croyances en Afrique.....19

### ***DIOMAND Aikpa Benjamin***

Contribution critique et normative sur le terrorisme et la sécurité.....32

### ***TAKPE Kouami Auguste***

Représentations sociales du culte des jumeaux chez les Fon d'Agbangnizoun au Bénin.....51

### ***N'Goran Vincent Alla***

Georges Canguilhem et le statut scientifique de la santé : La santé, un concept vulgaire et normatif .....67

### ***Oumar KONÉ***

La complexité de la révolution transhumaniste : Quelles perspectives pour l'Afrique .....84

### ***Zibrila MAIGA***

Pratique de la reformulation en classe bilingue : défis et perspectives.....103

### ***Yacouba TRAORÉ***

De l'illusion au clivage politique droite/gauche : pour une radicalisation démocratique.....118

### ***Thibaut Dubarry***

L'angoisse pentecôtiste au regard de la promesse d'autonomie. Illustration des contradictions de la sortie du religieux dans l'ère démocratique libérale à la lumière d'une Église d'un township sud-africain.....134

### ***Ibrahima KINDA***

Le cri de l'école au sahel.....152

### ***Yao Sabin KOUADIO***

Sur la dynamique politique en Afrique à partir des concepts de puissance et de force chez Spinoza et Tempels.....174

<i>Pégala Soro Épouse Doua</i>	
Les savoirs endogènes africaines à l'aune de la méthode scientifique poppérienne.....	<b>189</b>
<i>Albert ILBOUDO</i>	
La métaphysique, en dépit de l'actualité.....	<b>207</b>
<i>Julien YABRE</i>	
Le sens schellingien de la fondation de la philosophie : à partir de Fichte et contre Fichte.....	<b>226</b>
<i>Grahon Marie Thérèse Sidonie BEUGRE, N'dri Solange KOUAME</i>	
Mobilité et dialectique platonicienne.....	<b>239</b>
<i>Ange Allassane KONÉ</i>	
Le monde intelligible platonicien : à l'image du monde spirituel biblique ou archétype de pensée ?.....	<b>252</b>
<i>Mahmoud ABDOU, Sigame Boubacar MAIGA</i>	
La démocratie et les réalités sociales : les défis de toute bonne gouvernance politique.....	<b>268</b>

# PANSER LA CORRUPTION EN AFRIQUE A L'AUNE DU PENSER DE MACHIAVEL

**Toussaint Kouame N'GUESSAN**  
*Universite Peleforo Gon Coulibaly*  
[ntoussaint53@gmail.com](mailto:ntoussaint53@gmail.com)

## Résumé

L'Etat postcolonial africain a engendré diverses sortes de maux. À l'instar des guerres et des coups d'Etat récurrents pendant cette période de l'histoire de l'Afrique, s'ajoute un autre phénomène : la corruption. À cette époque, le système politique mis en place était le parti unique. Ce régime politique paternaliste a massifié ce mal dans les sociétés africaines. Aujourd'hui, malgré le multipartisme et l'instauration de la démocratie dans la plupart des Etats africains, la corruption, sous toutes ses formes continue de gangrener nos Etats. Elle constitue un véritable obstacle au développement économique de l'Afrique. On pourrait même l'inscrire au fondement de la crise du développement avec tous ces corollaires. Compte tenu de sa massification, il convient de trouver des solutions susceptibles de la panser dans l'espace africain. Les remèdes prescrits par Nicolas Machiavel, penseur de la rédemption italienne, fervent artisan de la lutte contre la corruption en son temps peuvent contribuer à juguler ce phénomène afin de permettre à nos Etats de faire un pas vers le développement économique et social.

**Mots-clés :** Afrique, corruption, démocratie, États, développement

## Abstract

The post-colonial African state has given rise to a variety of ills. In addition to the recurrent wars and coups d'état during this period of African history, there is another phenomenon: corruption. At that time, the political system in place was the single party. This paternalistic political system massively increased this evil in African societies. Today, despite multi-party politics and the establishment of democracy in most African states, corruption in all its forms continues to plague our states. It is a real obstacle to Africa's economic development. It is even at the root of the development crisis, with all its corollaries. Given the scale of the problem, we need to find solutions that will heal it in Africa. The remedies prescribed by Nicolas Machiavelli, the Italian thinker of redemption and a fervent advocate of the fight against

corruption in his time, can help curb this phenomenon and enable our States to take a step towards economic and social development.

**Key words:** Africa, Corruption, Democracy, States, Development

## Introduction

La corruption est un problème général auquel de nombreux dirigeants africains se trouvent confrontés. (Jack Lang, 2005, P.47), réfléchissant sur elle en Afrique, laisse entendre « la corruption aujourd’hui est chose courante dans la majeure partie de l’Afrique. Il s’agit d’un autre des cercles vicieux du continent ». Ces propos traduisent la massification du phénomène dans nos Etats actuels, mettant en péril les valeurs morales et éthiques sociétales. La démocratie, système politique par excellence, capable de faire prévaloir la justice et le droit se heurtent au phénomène. Le citoyen lambda n’est plus en mesure d’exiger l’obtention du droit que la loi lui garantit a priori et qui constitue une compétence attendue chez le fonctionnaire ou le citoyen africain. Le sens du patriotisme et l’attachement aux valeurs civiques et citoyennes se détériorent au profit des enjeux d’intérêts personnels, égoïstes. Cette situation omniprésente de la corruption dans tous les endroits et sphères de nos Etats nous fait réfléchir et nous pousse vers les investigations des pistes de solutions. Que faut-il donc envisager pour juguler ce mal qui freine considérablement le développement économique et social des Etats africains ?

Notre regard philosophique se tourne sur la personne de Machiavel, considérée comme le rédempteur de la nation italienne et l’artisan de la lutte contre la corruption. Les remèdes à son temps qu’il a prescrits pour lutter contre cette gangrène pourraient servir aux dirigeants africains pour la combattre. Cette approche philosophique de Machiavel au sujet de la corruption nous amène à l’analyse du problème et de la problématique qui suivent : en quoi le penser de Machiavel sur la corruption pourrait être un antidote pour panser ou solutionner ce phénomène dans l’espace africain ? Pour disséquer à fond ce problème, des questions subsidiaires s’imposent. Comment se manifeste la corruption en Afrique ? Quelle est la perception de Machiavel sur elle ? Quelles peuvent être les recettes anti-corruption qu’il proposait, qui pourraient par conséquent servir de panacée aux Etats africains pour lutter efficacement contre ce mal social ? Ces questions seront élucidées à partir de trois (3) axes de réflexions. Le premier consistera à faire l’état des lieux du phénomène en Afrique. Le second se penchera sur la conception que Machiavel en faisait à son temps. Enfin, le dernier tentera d’analyser les recettes que ce dernier préconisait, qui seraient en mesure de servir de solutions pour combattre cette gangrène au sein de nos sociétés africaines.

Cependant, partant du principe que rien ne se fait ex nihilo, le choix de notre thème suscite bien évidemment des objectifs que nous déclinons en quelques raisons. La première est une sorte d’interpellation ou une exhortation aux gouvernants africains à instaurer dans leur Etat,

une éthique de bonne gouvernance. L'objectif immédiat visé, est d'inculquer au citoyen africain les notions de probité, d'intégrité et de bonne gestion des biens publics. La seconde a pour finalité de promouvoir des valeurs en l'occurrence le civisme et l'amour de la patrie. En toute évidence, l'atteinte de ces objectifs ne pourrait se réaliser sans recourir à une méthodologie. C'est pourquoi, nous convoquerons dans nos réflexions les méthodes historique, analytique et sociocritique. En effet, il convient de souligner qu'historiquement, la corruption est un fait colonial, postcolonial, qui continue de sévir dans nos sociétés contemporaines africaines. D'où le sens de la méthode historique que nous utiliserons. S'agissant de la méthode analytique, elle aura pour tâche d'examiner et d'expliciter les concepts et les notions clés qui seront mentionnés dans notre travail. Pour finir, nous nous appuierons également sur la méthode sociocritique. L'objectif est de critiquer la mauvaise gouvernance de nos dirigeants, qui est en réalité au fondement du phénomène de la corruption. Ces critiques nous permettrons de proposer des pistes de solutions à partir des recettes machiavéliennes.

## **1. De l'état de la corruption en Afrique**

L'un des défis majeurs que l'Afrique se doit de relever, c'est la lutte contre la corruption. Dans les Etats africains, ce phénomène prend une proportion considérable au regard de sa massification et des formes diverses sous lesquelles elle se présente dans les sociétés africaines.

### **1.1. La corruption : un phénomène massif**

Pour démontrer qu'elle se massifie intensivement en Afrique, axons notre réflexion sur trois (3) aspects fondamentaux. Premièrement, on peut se référer aux rapports produits sur la corruption dans le monde en général et en Afrique en particulier, par les institutions financières internationales comme la Banque Mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). De nombreuses études ont été menées dans ce sens. Celles de l'institut de la Banque Mondiale sur l'influence de la corruption ont révélé que des milliards de dollars se perdent chaque année en raison du phénomène dans les pays riches et ceux en développement. Dans les pays pauvres, ce sont environ un (1) milliards qui sont perdus par an à cause de la corruption. En Afrique, sa montée a un impact dévastateur sur l'économie des Etats africains. C'est une perte de 25% du PIB de l'Afrique.

Des séries d'étude ont été menées sur le phénomène de la corruption et son impact sur les sociétés africaines. Les résultats de celles-ci ont démontré l'étendue des dommages aux structures des pays qui la subissent. Par exemple, des estimations révélées par Mr Antonio Costa, haut fonctionnaire du bureau de lutte contre la criminalité en Afrique indique que le

Zaïre, actuel RDC et le Nigeria ont perdu environ cinq (5) milliards de dollars au cours des premières années du XXI siècle en raison de la corruption. Il est donc clair que ce phénomène gagne considérablement du terrain dans l'espace africain. À preuve, l'Afrique constitue 12% de la population mondiale mais elle ne participe qu'au moins 2% du PIB mondial. Cela s'explique en raison d'une série d'obstacles parmi lesquelles figure bien évidemment la corruption qui coûte annuellement à l'Afrique environ 150 milliards de dollars. Cette proportion galopante du phénomène fait dire à (Hermann Yameogo, 1993, P.24) que « les dirigeants africains, gérant leurs Etats au petit bonheur la chance, ont laissé les maux prendre l'allure de pandémies ». Secondairement, si nous nous fions aux statistiques de certaines organisations internationales et non gouvernementales comme l'ONG « Transparency International » en termes de classement des continents les plus corrompus au monde, l'Afrique vient en tête. Les résultats montrent que parmi les dix (10) pays les plus corrompus au monde figurent cinq (5) pays de l'Afrique. Il s'agit entre autres de la Somalie, du Sud-Soudan, de la Libye, de la Guinée équatoriale et du Burundi. De même, aucun pays africain ne compte parmi les dix (10) pays les moins corrompus au monde. Les derniers rapports de cette ONG sur l'IPC (Indice de Perception de la Corruption) révèlent effectivement que l'Afrique est le continent le plus corrompu au monde.

Dans ces rapports, il est indiqué très clairement que le score moyen de l'indice en Afrique est de 33, soit, le plus bas du monde. Selon les statistiques, Transparency International démontre que vingt (20) pays en Afrique sont les plus corrompus. On pourrait citer le Sud-Soudan. Ce pays a un score d'indice de perception de la corruption de 11, le plus bas du monde. Il est suivi par la Somalie, la Libye, la Guinée équatoriale, la RDC, le Burundi, le Tchad, le Soudan, les Comores, la Guinée Bissau, le Congo Brazzaville, le Zimbabwe, le Nigeria, la République Centrafricaine (RCA), la Guinée, le Mozambique, le Madagascar, l'Ouganda, et le Cameroun. Les statistiques de l'IPC soulignent également que parmi les 44 pays africains inclus dans l'indice de corruption en 2005, 31 pays ont obtenu moins de 3 degrés sur 10, et 42 pays ont obtenu moins de 3,4 degrés en 2009. Ainsi, sur les 162 pays inclus dans l'étude mené par l'index de la perception de la corruption pour la période de 2007, les cinq (5) derniers pays au monde parmi les 105 sont le Rwanda 105, le Bénin 118, le Cameroun 138, l'Angola 147 et la République Centrafricaine 162. En 2008, parmi les 180 pays couverts par l'indice, tous les pays africains à l'exception du Botswana sont classés faibles sur l'indice de la perception de la corruption, tandis que les six (6) derniers pays sont africains. Ces données attestent inexorablement la grandeur ou du moins l'évolution exponentielle de la corruption en Afrique.

Et l'on pourrait imputer cela à des travers comme la fuite des capitaux, les biens mal acquis et les enrichissements illicites. Ce fait vient clore la question de la massification de la corruption.

À propos de la fuite des capitaux, des biens mal acquis et des enrichissements illicites, il convient de noter les opérations de grande corruption financière menées par de hauts hommes politiques ou dirigeants, poussés par leur cupidité excessive derrière la richesse et le pouvoir ont transféré des sommes énormes dans des banques étrangères. Des chercheurs à l'Université du Massachusetts estiment que la contrebande des capitaux en provenance de 30 pays africains entre les années 1970 et 1997 ont atteint plus de 187 milliards de dollars. Cette somme est la plus grande de toutes les dettes cumulées de ces pays. Ces faits nous rappellent l'épisode des biens mal acquis en France. Sur cette affaire, le comité catholique de la lutte contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire) publie en mars 2007 un rapport qui regroupe les avoirs prétendument détournés de dirigeants d'un certain nombre de pays dit « en développement ». Cette publication était relative à la campagne de la lutte contre la fuite des capitaux du sud vers le nord, via les paradis fiscaux. Ce document a servi de rapport plus tard à une action de justice intentée par une Coalition d'organisation (SHERP SURVIE, la fédération des congolais de la diaspora) à l'encontre de trois (3) dirigeants africains. Ce sont entre autres Teodoro Obiang de la Guinée équatoriale, Denis Sassou N'guesso du Congo Brazzaville, feu Omar Bongo du Gabon ainsi que leurs entourages. Il leur était reproché l'acquisition injustifiée d'un important patrimoine mobilier et immobilier sur le territoire français. En septembre 2011 puis en février 2012, les juges de l'instruction du dossier ordonnent la saisie spectaculaire de certains biens acquis par le fils du président Equato-guinéen. Par la suite, un mandat d'arrêt international est même émis contre Teodorin N'guema Obiang à l'été 2012. Cela était valable pour les membres de la famille du président congolais Denis Sassou N'guesso en juillet et en août 2015 et pour des proches de Omar Bongo en avril 2016. Ces faits dénotent l'implication avérée des dirigeants africains à propos de la massification de la corruption sur le continent allant jusqu'à l'espace européen. Ce constat pousse (Hermann Yameogo, 1993, P.24) à interroger les politiques africaines sur la gestion du pouvoir selon ces propos : « les politiques les plus porteuses sont celles qui œuvrent à extirper un mal plutôt qu'à en adoucir les manifestations. L'intensification de ce mal dans nos sociétés africaines à partir de ses formes nous constraint de parler de son caractère polymorphe.

## 1.2. Du caractère polymorphe de la corruption

Le phénomène de la corruption en Afrique s'étend à plusieurs niveaux de la société. Elle est perceptible de manière substantielle en politique avant d'impacter la société dans sa totalité.

Si elle prend une dimension considérable en Afrique, il a lieu d'imputer la responsabilité à nos dirigeants politiques. En fait, dans l'exercice de leur fonction, ces derniers pratiquent une politique de mal gouvernance qui touche la société de manière négative. Quand on se réfère aux causes profondes de ce phénomène en Afrique, on perçoit que les dirigeants politiques africains sont en ligne de compte les plus corrompus. En général, quand ils accèdent au pouvoir, ils pratiquent la politique sur des bases tribales, ethniques ou claniques. C'est ce que l'on appelle « la gouvernance à l'africaine ». Pratiquer ce type de gouvernance, consiste à prioriser ses intérêts personnels et ceux des siens. En réalité, nous constatons qu'en Afrique, la préoccupation des gouvernants reste centrée sur la question machiavélienne de comment prendre le pouvoir et comment faire pour y rester pendant longtemps, afin d'amasser assez de richesses.

La question relative à l'éthique de la bonne gouvernance leur incombe peu si bien que conviction politique, sens du civisme et du patriotisme ne font pas partie de leurs prérogatives. C'est le partage du pouvoir entre proche qui est la priorité des priorités. En Afrique, celui qui dispose d'une parcelle de pouvoir se doit de ne pas oublier ses proches, sa famille ou même sa région. La gestion de celui-ci devient dans ces conditions une affaire de famille, de clan. C'est ce qu'il convient d'appeler « la corruption systématique ». Ceux qui dirigent le pouvoir mettent un système en place pour détourner l'argent et piller davantage les richesses. (Marcel Zadi Kessy, 2010, P.166) relate cette mal gouvernance à travers ces propos :

Pratique courante en Afrique, celui qui dispose d'une position de pouvoir se doit de ne pas oublier ses frères. Il n'est ni rare, ni particulièrement scandaleux de faire profiter son clan ou ceux de l'ethnie à laquelle on appartient de quelques faveurs ou avantages. Aucun parfum de scandale encore quand un responsable politique influent tente de placer ses parents, amis ou proches à quelques postes importants. Il n'est pas rare de faire profiter de la manne étatique ses affidés de sa propre tribu. À travers ces propos, on pourrait conclure qu'en Afrique, la corruption est un fait légal, légitime, encré dans nos traditions africaines, faisant corps avec la gouvernance étatique. On pourrait même dire qu'elle est une institution au cœur de la vie politique. Pour emprunter les propos de (Marcel Zadi Kessy, 2010, P.165), elle est « une forme de normalité à l'africaine ». Les corollaires de cette mal gouvernance sont bien connus : clanisme, népotisme, favoritisme, gabegie financière et bien d'autres travers, figurent au cœur de la gouvernance des Etats africains.

Ces faits nous font rappeler la gouvernance en Côte d'Ivoire sous l'ère de l'ex et défunt président Felix Houphouët Boigny. Pour ce dernier, le problème de l'abus de bien social ou public est un fait normal. En son temps, on pouvait détourner les biens publics de l'Etat sans être inquiété. C'est pourquoi, pour (Marcel Zadi Kessy, 2010, P.168), le président Houphouët Boigny disait : « on ne regarde pas la bouche du grilleur d'arachide ». Cela signifie au fond que l'honnêteté absolue n'existe pas et que la pureté absolue de même est en quelque sorte contraire à la nature de l'homme qui ne peut qu'être faillible et corruptible. Pour l'ex président ivoirien, il était normal d'honorer son hôte avec des cadeaux. Car, c'est une réalité naturelle en Afrique, une marque de respect de ses hôtes et de leur importance. Corrompre donc ses hôtes était une manière de préserver l'amitié et les bonnes relations du pays hôte. C'est aussi un moyen qui vise à conserver le pouvoir. Par exemple, certains chefs d'Etats utilisent les ressources financières de leur pays pour financer la campagne de certains chefs d'Etats européens, en particulier les présidents français. Or, comme le sous-entend (Marcel Zadi Kessy, 2010, P.166) « prendre conscience des limites de la nature humaine ne signifie pas disposer d'un pouvoir à sa guise et à son profit ». Ce type de corruption au plus haut sommet de l'Etat est inévitable parce que les tentations de ceux qui détiennent le pouvoir et la capacité d'utiliser les biens collectifs à leur propre compte sont très fortes. La raison est que les contrôles et les limites imposés à ce pouvoir sont faibles en Afrique. En fait, quand un chef d'Etat est coupable de corruption, il n'est pas du tout inquiété par la justice parce qu'il est le dépositaire ou le détenteur inconditionnel du pouvoir exécutif, judiciaire et législatif. Il est donc évident selon (Macel Zadi Kessy, 2010, P.166) que « l'un des problèmes de gouvernance est que ceux qui détiennent le pouvoir ont la ferme volonté de s'y maintenir à tout prix. Ils refusent d'en perdre la moindre parcelle, quoi qu'il en coûte au pays et au peuple ».

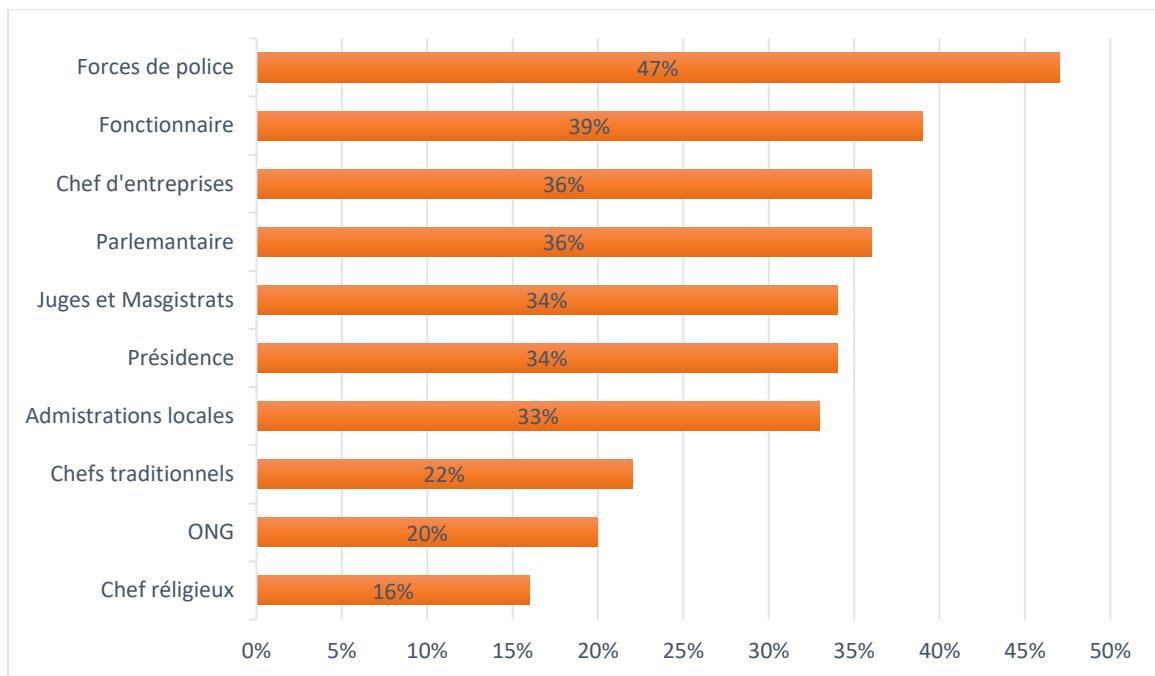
Certains chefs d'Etat africains mettent des fortunes à l'abris en Suisse ou achètent à grands frais de luxueux appartements pour leur propre famille dans les pays européens à partir des ressources de leur Etat. D'autres par contre dilapident les ressources naturelles de leur pays en les cédant au plus offrant, moyennant des intérêts et des pourcentages sur les recettes. Ce genre de corruption est une dérive récurrente dans la gouvernance de nos Etats en Afrique. Il serait même au fondement du sous-développement de nos pays. Ainsi, pour (Marcel Zadi Kessy, 2010, P.168) « la mal gouvernance, c'est d'abord de ne pas distinguer clairement les biens privés des biens publics ». Le mal est que traditionnellement en Afrique, la notion de biens privés n'existe pas. Même si elle existait, elle appartiendrait à l'Etat. Quand la corruption est au sommet de l'Etat et que les hommes politiques eux-mêmes ne font pas preuve d'équité et de

probité morale, la société elle-même en prend parti. Socialement et économiquement la corruption se diversifie. Au plan social, elle porte atteinte au bien-être des individus, des familles et des communautés. Soulignons que la pauvreté représente l'une des raisons de la recrudescence du phénomène dans les sociétés africaines. Les pauvres sont les plus confrontés à la corruption par rapport aux riches puisqu'ils sont souvent privés d'un accès essentiel aux services de santé, à l'éducation et aux protections juridiques avec des conséquences désastreuses. Les jeunes de 18 à 34 ans sont susceptibles de verser des pots-de-vin que les plus de 55 ans. La raison est qu'ils sont les plus déficitaires en termes d'emploi et quand ils vont vers un premier après leurs études, ils sont contraints de s'acquitter de pot-de-vin ou de soudoyer pour accéder à des services publics essentiels. Notons que les familles pauvres ont moins d'argent à consacrer à d'autres besoins vitaux tels que la nourriture, l'eau et les médicaments.

La corruption, dans la vie publique affecte en général certains domaines clés, quelle que soit la nature du système politique ou le niveau de développement social et économique. Généralement, on a plus de chance de l'observer lorsque les secteurs publics et privés se rencontrent, et surtout quand il y a une responsabilité directe pour la fourniture d'un service désiré ou la demande de réglementation, taxations spécifiques. Dans les pays africains, il y a plusieurs domaines affectés par le phénomène de la corruption. On pourrait citer par exemple la gestion des compagnies publiques (l'eau, électricité...), les marchés publics, l'administration fiscale, les douanes, la police, la justice etc... Dans les services chargés de la perception des revenus en particulier les services d'imposition sur le revenu et des douanes, nous trouvons de nombreux cas où les personnes impliquées détournent l'argent des impôts, évitent d'avoir à en payer ou s'arrangent pour ne pas le faire à travers le paiement de dessous-de-table, des pots-de-vin et d'autres formes de patronage. Une élite prospère peut ne pas payer ses impôts ou réduire les paiements dus. Les agents des douanes peuvent menacer d'imposer des retards ou des taxes élevées ou encore promettre de faibles évaluations pour extorquer les fonds des hommes d'affaire.

Il y a des situations où les biens sont en général incorrectement déclarés, contrairement aux règlements des douanes et de la régie. Quand on observe la situation, les services des régies financières comme les impôts, le trésor sont des domaines de l'administration où la corruption est assez répandue. La contrebande, bien qu'illégale est largement répandue dans la majorité des pays africains et semble être liée à la rareté des devises étrangères. Des pots-de-vin, des pourboires ainsi que le versement d'un pourcentage de contrat ou d'autres « cadeaux » sont

offerts aux agents des douanes ou des impôts par les hommes d'affaires qui surfacturent les importations ou sous-facturent les exportations. Cette pratique très fréquente dans les pays africains interdit l'accès à des devises étrangères et des revenus fiscaux de grandes valeurs. Hormis la douane, la police apparait selon une certaine estimation comme l'institution la plus corrompue en Afrique. 47% des citoyens africains estiment que les policiers sont majoritairement ou totalement corrompus. Ce tableau ci-dessous produit par Transparency International, l'ONG, chargée de mener des investigations et de lutter contre la corruption, montre son niveau dans certaines institutions publiques en Afrique.



**TABLEAU DE CORRUPTION PAR INSTITUTION**

En toute logique, la police reste l'institution qui reçoit le plus de pot-de-vin ou de racket en Afrique. D'autres services publics comme les services collectifs tels que la distribution d'eau et d'électricité ainsi que des services délivrant des documents d'identité comme les permis et les passeports sont aussi fortement concernés par la pratique des pots-de-vin. Dans le domaine judiciaire, la corruption est prévalente parce que les juges, les magistrats sont corrompus et très corruptibles. Bien souvent, les décisions concernant les cas soumis à la justice sont prises par ces derniers avant que les personnes ne soient passées en jugement, soit en accord avec des directives venues du gouvernement en place, soit parce que tout simplement ceux-ci ont été soudoyés. La corruption de personnes qui ont une certaine influence dans l'administration de la justice sapent la confiance publique dans le système légal.

Enfin, il y a le phénomène des travailleurs « fantômes » dans le service public. Les enquêtes menées par l'ONG en question, en matière de corruption dans plusieurs pays africains ont révélé qu'un grand nombre de personnes qui touchent des salaires de l'Etat n'existaient pas. Ceci appauvrit les fonds publics. En Ouganda par exemple, une commission d'enquête sur le secteur public a trouvé 42000 « fantômes » qui touchaient des salaires de l'Etat. Ce sont ceux qu'on appelle autrement les « fonctionnaires fictifs ». Il a été constaté que des fonctionnaires qui avaient pris leur retraite étaient morts ou simplement n'avaient jamais existés. Ce phénomène est très courant en Afrique. La corruption implique une foule de fonctionnaires sous-payés ou simplement cupides qui font payer au public des services auxquels celui-ci devrait avoir droit gratuitement. Les domaines de prédilection sont l'octroi de permis de conduire, de passeports et de permis de faire des affaires. Ses actes de corruption, lorsqu'ils sont pratiqués à grande échelle, peuvent avoir des effets négatifs importants sur la vie sociale, politique et économique de toute société, ce qui est le cas de nombreux pays africains. Ce phénomène a été pour Machiavel une préoccupation centrale dans sa philosophie politique. Ainsi, notre second axe de réflexion abordera la question.

## **2. De la corruption chez Machiavel**

Parler de corruption chez Machiavel, c'est mettre l'accent sur l'épineuse question de la détérioration du corps politique et de la dégradation des mœurs en raison de l'incivilité des citoyens italiens en son temps.

### **2.1. De la détérioration du corps politique**

Avant d'évoquer la problématique de la détérioration du corps politique, soulignons que chez Machiavel, tout part d'une origine. En effet, chez le diplomate italien, le comportement de l'homme est l'une des causes de la corruption. En réalité, pour lui, la nature humaine étant avide de pouvoir et de conquête, occasionne la corruption. Il est indubitable que chez (Nicolas Machiavel, 1980, P.156) que « tous les hommes sont ingrats, changeants, simulateurs, et dissimulateurs, ennemis des dangers, avides de gains (...) ». Nous convenons avec le secrétaire de la République de Florence que l'homme est constamment mu par une « nature envieuse ». Ce qui explique son désir de pouvoir et de richesse. La nature corrompue de ce dernier est perceptible à travers les papes gouvernants. Il découvre que le pouvoir temporel de la papauté est la cause de la décomposition politique de l'Italie. Pour lui, ce sont les dirigeants politiques, notamment les dignitaires ecclésiastiques qui ont favorisé les maux comme la corruption dans les cités italiennes. Il accuse donc l'Eglise catholique d'être à l'origine de l'émettement des

Etats italiens, de les amollir et d'avoir efféminé le monde, comme le dit (Renaudet, 1942, P.35) « affaiblir chez les modernes les vertus du citoyen ». Les passions humaines telles que l'amour de la gloire, l'admiration, l'envie, la colère, la peur, l'égoïsme et l'ambition ont rendu les citoyens italiens corrompus. « C'est avec amertume que le philosophe italien souligne qu'avec l'Eglise et les prêtres, les italiens sont devenus sans religion et mauvais. Tous les malheurs de l'Italie se manifestent sous le regard impuissant du Pape », semble nous dire (N'dri Diby Cyril, 2013, P.47). Les Papes en question étaient plus préoccupés à satisfaire leurs intérêts personnels plutôt qu'assouvir ceux des siens. Ils étaient animés par le goût du pouvoir et de la richesse. Si le florentin stigmatise les passions humaines dans la survenance de la corruption politique, c'est parce que pour ce dernier, elles « cultivent en l'homme la démesure des comportements » selon (Binda, 2020, P.220).

Ces derniers, étant corrompus ont habitué le peuple italien à fouler au pied les lois instituées. Ce qui aura pour conséquences la perte des libertés collectives ou de l'autonomie politique. (Nicolas Machiavel, 1952, livre1 chapitre 17) écrit « lorsque la masse est corrompue, les meilleures institutions ne sauraient être utiles, à moins qu'elles ne soient données par un homme qui ait assez de force pour les faire régner longtemps, et par là assainir la masse entière ». S'il y a corruption du corps politique, cela est dû au disfonctionnement des institutions en place, en l'occurrence les lois et la justice. Or, pour (Julien Freund, 1987, P.3), « la véritable fonction de la politique est d'être au service de la société et des citoyens dont elle est comptable ». Mais le constat est autre parce que les gouvernants politiques du temps de Machiavel se détournait de la maxime spinoziste de la finalité de l'Etat qui consiste à rendre les citoyens libres. Du fait de leurs passions pernicieuses qui les gouvernent, les hommes politiques ne semblent pas se mettre au service de leurs concitoyens. Ils versaient plutôt dans ce que (Julien Freund, 1987, P.4) appelle « impolitique », qui selon ses dires « consiste à ne raisonner qu'en termes de pouvoirs et non dans ceux de la société ». Voulant à tout prix satisfaire aux caprices de leurs passions démesurées, les hommes politiques italiens couvrent comme le dit (John Locke, 1970, P.8) leurs actes « de belles apparences de l'intérêt public et corrompent les mœurs politiques ». La politique est donc sujette et en proie à la corruption. Quand le corps politique est altéré, il conduit à la dégénérescence des régimes politiques qui se traduit par le passage pernicieux et intempestif d'un régime politique à un autre, jugé plus mauvais. Une telle situation ne favorise guère la stabilité et la quiétude nécessaires au développement socio-économique et à la grandeur d'un Etat. C'est plutôt la dégradation des mœurs qui s'ensuit à partir des comportements inciviques des citoyens.

## 2.2. De la dégradation des mœurs

La corruption trouve également son fondement dans la dégradation des mœurs de la cité. En effet, les Papes corrompus ont fait naître dans les sociétés italiennes l'incivilité des citoyens. Elle offre un terrain favorable à de mauvais citoyens qui ont perdu le sens du civisme, du patriotisme et des valeurs républicaines. L'incivilité traduit dans la logique machiavélienne, l'inobservance des lois socio-politiques, la désobéissance civile, laquelle peut conduire et conduit presque toujours à l'anarchie qui selon (Julien Freund, 1987, P.212) ne saurait aucunement permettre à un Etat de subsister aux maux comme la corruption en particulier. Si l'inobservance ou le non-respect des lois sociales est de mise dans un Etat, il est impossible de préserver tout ce qui est bien commun ou intérêt général.

Cette dégradation des mœurs favorise insensiblement la pression des évolutions économiques. Elle introduit le spectacle de la richesse et de l'oisiveté des « Gentilshommes », le règne des inégalités criantes et scandaleuses, l'aggravation des divisions entre catégories sociales. Cela contribue directement à la corruption des mœurs, c'est-à-dire que l'envie à l'égard des Grands s'empare du peuple, le sens et le goût du travail se perdent devant l'étalement des richesses accumulées sans effort et le désir de vengeance gangrène les esprits. (Nicolas Machiavel, 1952, livre1, chapitre 5) disait que

Les manières hautaines et l'insolence des riches et des Grands excitent dans l'âme de ceux qui ne possèdent pas, non seulement le désir de posséder, mais le plaisir secret de dépouiller de leur richesse et leurs honneurs ceux qu'ils voient en faire un si mauvais usage. Mais dans tous les cas, la corruption, qu'elle soit politique ou suscitée par la dégradation des mœurs, peut être solutionnée. Sur ce point, Machiavel ne manque pas de proposer des pistes de solutions.

## 2.3. Des solutions machiavéliennes contre la corruption

Pour combattre le phénomène de la corruption, le florentin propose des solutions d'ordre politique et civil. Comme solutions politiques, il préconise une autonomie de la cité puisque l'Eglise est la cause de son amollissement. Il suggère que celle-ci se libèrent de l'emprise de l'Eglise. S'il doit y avoir une subordination, c'est plutôt à l'Eglise de se plier aux exigences et à l'autorité de la cité et non le contraire. L'autonomisation de la politique que propose Machiavel est ce que nous appelons aujourd'hui « laïcité », qui semble être un des critères spécifiques à la démocratie. Dans un autre sens, les solutions politiques contre la corruption peuvent s'entrevoir par la révision des constitutions jugées inopérantes. La révision, dans la perspective machiavélienne, consiste à rendre conforme, de façon impartiale les lois socio-

politiques aux réalités du moment puisqu'il faut à un malade un régime différent de celui qui convient à un homme sain. Pour Machiavel, le malade dans ce cas, c'est l'Etat corrompu et l'homme sain désigne l'Etat libre où les mœurs sont à l'abri de toute sorte de déviation. À cet effet, la constitution ou les lois qui n'ont pas pu permettre de prévenir la corruption doivent être révisées. Enfin, dans sa lutte contre la corruption, le florentin milite en faveur de certaines stratégies à savoir la stimulation, la récompense de bonnes actions et la répression de celles qui paraissent mauvaises ou antipatriotiques. Il est clair que lorsqu'un homme est récompensé et honoré pour avoir accompli des actes vertueux, loyaux à l'encontre de l'Etat, il est évident que le reste des citoyens puissent suivre l'exemple. Si les hommes sont dévoués dans leurs actions à servir la patrie plutôt que de se servir eux-mêmes, il n'y a pas de raison de croire qu'ils puissent s'adonner à des actes de corruption. Mais il ne s'agit seulement pas de récompenser les bons actes des citoyens, il faut aussi punir les manquements qui pourraient saper la stabilité de l'Etat. Voici ce que (Nicolas Machiavel, 1531, P.221) en dit : « une république, après avoir récompenser un citoyen pour avoir bien fait, elle châtie et punit ce même citoyen s'il devient coupable, et cela sans avoir égard à ces actions précédentes ». Machiavel sait que l'impunité est nuisible. Dans ces conditions, il faut se garder de la valorisée en privilégiant la répression ou la punition fondée sur « la terreur salutaire », semble nous dire (Nicolas Machiavel, 1531, P.221). C'est pour toutes ces raisons qu'il trouve logique de remettre le remède à la corruption dans les mains du peuple, parce que selon lui, par nature celui-ci est désintéressé par le fait de diriger et de dominer. Il souhaite même voir la mise en place d'instances en mesure de recevoir des accusations. Cette idée de Machiavel qui stipule qu'il appartient aux citoyens de surveiller et de dénoncer la corruption est moderne et préfigure dans nos Etats démocratiques participatifs. La société civile, par-delà les institutions devient le véritable chien de garde du respect de la loi. Toutefois, que nous propose Machiavel en termes de solutions civiles ?

S'agissant des solutions civiles pour pallier à la corruption, la première réside dans le patriotisme, qui selon (Menissier, 2013, P.4) signifie « l'amour immodéré pour sa patrie ». Par leur sens du patriotisme, les citoyens sont à mesure de se sacrifier pour l'Etat et taire leurs intérêts particuliers ou égoïstes au profit de l'intérêt général. À l'exception du patriotisme, Machiavel propose le respect des lois socio-politiques et la culture du retour à l'antique vertu. La loi, chez lui est le principe stabilisateur de l'Etat. (Nicolas Machiavel, 1980, P.146) affirmait « là où règne une bonne discipline, là règne aussi l'ordre ». La loi, censée réguler les rapports et préserver l'Etat de tout acte corruptif ne servirait à rien si elle n'est pas respectée par les concitoyens. Il est donc impératif de contraindre par des moyens rigides, les citoyens à aimer

leur patrie et à obéir également aux lois établies par l'autorité politique. Cependant, les princes eux-mêmes doivent d'abord être de vrais patriotes, des hommes qui respectent les lois qu'eux-mêmes ont établies pour donner l'exemple aux citoyens. Quand le prince ou le gouvernant se comporte de manière vertueuse, il est fort probable que les siens puissent suivre son exemple. Nous retenons qu'avec Machiavel, les solutions pour lutter contre la corruption sont d'ordre politique et social. Celles-ci pourraient peut-être servir de recettes pour panser la question de la corruption sur le continent africain.

### **3. Appropriation des recettes proposées par Machiavel pour lutter contre la corruption en Afrique**

(Jean François Duvernay, 1974, P.190) disait « l'ensemble des problèmes posés par nos politiques modernes germent sur un terrain que Machiavel a parcouru ». Cela revient à dire que les problèmes que rencontrent nos sociétés actuelles peuvent être solutionnés avec Machiavel. La pensée politique du florentin peut aider l'Afrique à régler ses problèmes socio-politiques, au nombre desquels figure la corruption. Quelles sont par conséquent les recettes machiavéliennes pouvant servir de remèdes contre ce phénomène pour les Etats africains ? Pour une analyse plus pertinente sur la question, faisons comme Machiavel en axant la quête des pistes de solutions sur deux plans à savoir le volet social et politique.

#### **3.1. Au plan politique**

Au plan politique, les dirigeants africains, pour lutter contre la corruption doivent suivre les instructions de Machiavel sur la gouvernance de l'Etat. Il s'agit de mettre en place des institutions et des lois rigoureuses, susceptibles de traquer et de punir les citoyens qui s'adonnent à des actes de corruption. (Nicolas Machiavel, 1980, P.135) le disait en son temps « les principaux fondements qu'aient tous les Etats, tant nouveaux qu'anciens ou mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes armes (...). Pour que les lois soient bonnes, il faut qu'elles s'appliquent à tout le monde quel que soit le rang social. Cela suppose que le haut dignitaire de l'Etat pris en flagrant délit de corruption doit être puni au même titre que le citoyen modeste. Les magistrats et les juges dans les Etats africains, chargés d'appliquer les lois doivent être eux-mêmes des citoyens modèles, intègres, animés de probité morale. Cela est aussi valable pour le gouvernant en place. Ces hauts dignitaires des sociétés africaines mentionnés doivent être les premières personnes à avoir des comportements exemplaires dans la gestion des biens publics pour que cela serve de leçon à leurs concitoyens. Ils doivent se faire distinguer par leur loyauté vis-à-vis de l'Etat en adoptant des attitudes républicaines escomptées. Par exemple, ils doivent

servir l'Etat et non pas se servir en détournant l'argent du contribuable, en s'enrichissant sur le dos des citoyens. Nous voulons dire qu'il faut au sein de nos Etats africains des gouvernants charismatiques, scrupuleusement respectueux des vertus citoyennes et républicaines. Nous voulons des gouvernants au sens machiavélien, qui par leur fermeté et leur rigueur pourront se faire craindre des citoyens afin de les contraindre à se comporter de manière vertueuse ou responsable. C'est en cela que la corruption, même si elle n'est pas à mesure de disparaître, pourrait au moins s'atténuer. Mais pour que cela soit possible, il faut au plan social faire un travail de fond.

### **3.2. Au plan social**

Selon Machiavel, il est illusoire de penser que la solution contre la corruption appartienne à un seul individu. Au contraire, le remède contre elle est éminemment une affaire collective et non individuelle. C'est la société africaine dans son ensemble qui doit œuvrer à la combattre comme la société italienne a combattu à partir de son unité l'invasion des « barbares ». (Ahmadou Kourouma, 1970, P.174) affirmait « un seul pied ne trace un sentier ; et un seul doigt ne peut ramasser un petit gravier par terre ». En un mot, la lutte contre la corruption est en quelque sorte la responsabilité de tous les Africains dans la mesure ou le retard de l'Afrique en termes de développement est dû en partie à ce phénomène. Nous voulons dire qu'elle est l'une des causes essentielles du sous-développement et du marasme économique dont les Etats africains font face. En dehors de l'unité des africains autour de la lutte contre le phénomène, il faut également aux citoyens africains une dose de comportements civiques, citoyens ou même patriotiques. Ce sont ces valeurs sociales qui ont permis à l'Italie de Machiavel de retrouver sa stabilité politique et économique.

Concernant le civisme en question, disons que l'honnêteté, l'intégrité, la probité morale doivent être les valeurs que chaque citoyen africain doit s'en approprier pour éviter de s'adonner à des actes de corruption tels que détourner des deniers publics, faire usage de la caisse publique. Il faut aux Etats africains des citoyens qui craignent la loi et la justice afin de fuir la corruption. (Aristote, 1987, P.24) ne manquait pas de se prononcer ainsi : « un homme, quand il est accompli, est le plus excellent des animaux, de même aussi, séparé de la loi et la justice, il est le pire de tous ». Ce que semble nous dire le Stargirite est qu'un homme, pour vivre et surtout bien vivre doit éviter toutes sortes de déviations qui sont antipathiques à la recherche de l'intérêt commun. En clair, il doit être un homme vertueux. Le citoyen auquel l'Afrique doit faire appel doit être un modèle, c'est-à-dire celui qui met en avant les intérêts de la patrie ou de la nation au détriment des siens. Et comme le souhaite (Kwame N'krumah, 1994, P.157) « l'Afrique a

besoin d'un nouveau type de citoyen, dévoué, modeste, honnête et bien formé, qui renonce à lui-même pour servir la nation et l'humanité, qui ait la convoitise en horreur et déteste la vanité. Un homme nouveau, dont la force soit l'humilité, et la grandeur, l'intégrité ». Ce citoyen nouveau dont il évoque ne pourrait véritablement exister si et seulement si, il aime sa patrie. L'amour de la patrie apparaît pour nous comme un antidote efficace pour remédier au problème de la corruption. Quand on aime sa patrie, on ne saurait tenter de détourner ou de voler l'argent du contribuable pour enrichir les banques européennes. Aussi quand un homme est rattaché à sa patrie, il ne s'adonne pas à des pratiques de corruption comme détenir à l'étranger des biens illicites, faire fuir les capitaux dans les pays européens, blanchir l'argent. En somme, retenons que la lutte contre la corruption relève de la responsabilité des africains eux-mêmes.

## **Conclusion**

Au total, on peut retenir dans l'ensemble que la corruption constitue un mal réel pour nos Etats africains qui aspirent au développement économique et social. L'analyse du sujet montre que les causes de ce phénomène, très répandu en Afrique sont liées à des questions de gouvernance. En effet, convenons que si elle prend une proportion considérable en Afrique, cela est imputable à la mauvaise gouvernance. La gestion du pouvoir politique en Afrique est centrée sur les intérêts personnels. Le manque de volonté politique de la part de nos dirigeants africains à combattre le phénomène de la corruption est la raison profonde qui fait que socialement, le citoyen africain trouve que s'y adonner est un fait normal. C'est en cela que les solutions proposées par Machiavel pour lutter contre ce mal politique et social peuvent être utiles. Ainsi, en les adaptant intelligemment à nos propres réalités, elles peuvent bien servir dans la sempiternelle lutte contre la corruption qui constitue une gangrène pour les sociétés africaines.

## Références bibliographiques

1. ARISTOTE, 1989, *La politique*, Trad. J .Tricot, Paris Librairie philosophique Jean Vrin.
2. BINDA Oualoufeye- Razack, 2020, *La corruption politique*, Université D'Abomey-Calavi (Benin) La Redda.
3. DUVERNOY Jean François, 1974, *Pour connaitre la pensée de Machiavel*, Paris, Bordas
4. FREUND Julien, 1987, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Sirey
5. KESSY Marcel Zadi, 2010, *Renaissances Africaines, Le continent noir décrypté par l'un des siens*, Paris, Editions des Ilots de résistance.
6. KOUROUMA Ahmadou, 1970, *Les soleils des indépendances*, Paris, Editions du Seuil.
7. LANG Jack, 2005, *Pour l'Afrique : contre l'indifférence*, Paris, Documentation française.
8. LOCKE John, 1990, *Traité du gouvernement civil*, Trad. David Mazel, Paris, Garnier Flammarion.
9. MACHIAVEL Nicolas, 1980, *Le Prince*, Trad. Yves Levy, Paris, Garnier Flammarion.
10. MACHIAVEL Nicolas, 1952, *Discours*, Trad. Jean Giono, Paris, Gallimard.
11. MENISSIER Thierry, 2003, *Prophétie politique et action selon Machiavel*, Paris, PUF.
12. N'DRI Diby Cyrille, 2013, *La face cachée de Machiavel*, Abidjan, Editions Balafons.
13. N'KRUMAH Kwamé, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine.
14. RENAUDET Augustin, 1998, *Erasme et l'Italie*, Trad. Silvana Seidel Menchi, Paris Titre courant.
15. YAMEOGO Hermann, 1993, *Repenser l'Etat Africain*, Paris, l'Harmattan